

## **Abrogation du jour de carence Une victoire à mettre à l'actif de la mobilisation du 31 janvier !**

Marylise LEBRANCHU, Ministre de la Fonction publique, vient d'annoncer l'abrogation de la journée de carence dans la Fonction publique.

Depuis sa mise en place par le gouvernement précédent, Solidaires Fonction Publique n'a eu de cesse de dénoncer cette mesure injuste tout en rappelant, à chaque fois, qu'il fallait aussi se battre pour une abrogation dans le public comme dans le privé.

**Et même si dès le début de son mandat, la Ministre de la Fonction publique, avait condamné cette mesure, c'est bien grâce au rapport de forces que cette revendication a été entendue.**

**L'action et la mobilisation du 31 janvier, appelées par Solidaires, la CGT et la FSU, ont payé sur au moins deux points :**

- **Le décontingementement du 8<sup>ème</sup> échelon** de la catégorie C administrative et des filières sociales, qui va permettre à près de 130 000 agents de pouvoir finir leur carrière avec un échelon de plus.
- **L'abrogation du jour de carence** qui, depuis janvier 2012, constituait une double peine pour les agents malades.

**Solidaires Fonction Publique se félicite de ces premiers résultats qui doivent s'appliquer sans délai.**

Ils confirment qu'une mobilisation sur des revendications légitimes, peut aboutir à des réponses positives pour les personnels.

Toutefois, la liste de nos griefs est encore longue

- L'affaiblissement de notre pouvoir d'achat, gelé depuis 2010.
- L'absence de créations d'emplois pourtant nécessaires à l'accomplissement de nos missions de services publics mais également indispensables pour réduire le nombre, sans cesse grandissant, des demandeurs d'emplois.
- L'absence de remise en cause des dégâts liés à la RGPP et à la REATE, devenue MAP.
- L'acte trois de la décentralisation qui pourrait remettre en cause l'unicité de notre territoire et ne plus garantir la présence des services publics, pour tous les citoyens, quel que soit leur lieu de résidence.
- L'inquiétude face au projet de réforme de nos retraites.

**Pour toutes ces raisons, Solidaires Fonction Publique poursuivra, dans l'unité la plus large possible, son action pour obtenir satisfaction sur l'ensemble de ses revendications.**